

12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



WE SUPPORT




PLATINUM EcoVadis
SCORE 83/100

La protection de l'environnement constitue l'un des quatre piliers de notre politique RSE. Dans ce cadre, Artelia s'est engagé dans une trajectoire de réduction de son empreinte carbone alignée avec les accords de Paris, conformément aux exigences de l'Initiative Science Bases target (SBTi).

À ce titre, une stratégie Numérique Responsable est mise en œuvre au sein du Groupe, participant à la réduction des émissions de CO₂ sur les scopes 2 et 3, mais également à la maîtrise de l'empreinte environnementale globale des activités numériques.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE

- Process EndOfLife & 3R (Réparation, Réemploi, Recyclage) : en France, l'ensemble des appareils informatiques et mobiles en fin de vie d'Artelia sont collectés par AfB, entreprise du secteur adapté, en vue de leur réemploi ou recyclage. En 2023, 744 appareils ont été collectés : 33% ont pu être remis sur le marché et 67% ont été recyclés. Process similaire appliqué dans certaines filiales internationales, avec la volonté de généraliser à l'ensemble du Groupe.
-  L'ensemble du matériel informatique est labellisé Energy Star, garantissant son efficacité énergétique.
- Choix de composants à faible consommation énergétique qui permettent un allongement de la durée de vie du matériel et une consommation moindre (ex : disques SSD).
- Optimisation de la rotation du matériel informatique en allongeant la durée de vie des équipements et en renouvelant seulement les matériels qui ne répondent plus aux exigences fonctionnelles et de performances.
- Virtualisation des serveurs en datacenter afin de consolider et de réaliser des économies énergétiques.
- Déploiement massif de la visioconférence afin de limiter les déplacements des collaborateurs.



ACTIONS MISES EN ŒUVRE

- Mise en place d'une gouvernance dédiée par la nomination et formation d'un responsable Numérique responsable, ainsi que la création d'une filière interne de référent(e)s Green IT.
- Mise à disposition de smartphones reconditionnés sur le périmètre France.
- Évaluation RSE des fournisseurs avant achat.
- Sensibilisation des collaborateurs aux écogestes numériques (limiter les impressions, éviter les échanges d'emails avec pièces jointes volumineuses, supprimer ses données obsolètes, éteindre les écrans non-utilisés, etc.).

ACTIONS À L'ÉTUDE EN 2024

- Généralisation du Process EndOfLife & 3R (Réparation, Réemploi, Recyclage).
- Limitation du nombre d'écrans externes.
- Mise en place du COPE (corporate-owned personally enabled) sur les smartphones.
- Activation des fonctions d'économie d'énergie des équipements actifs réseau (approvisionnement & configuration).
- Choix d'équipements IT conformes aux exigences ASHRAE classe A3-A4.
- Limitation de la climatisation des salles techniques.
- Évaluation RSE des fournisseurs avant achat.
- Mise à disposition de smartphones reconditionnés dans nos filiales internationales.